

# La Netiquette

## 1 Terme et définition

La Netiquette est l'ensemble des règles qui régissent notre réseau. Il s'agit légalement des Conditions Générales d'Utilisation. L'utilisateur accepte l'ensemble de la Netiquette ci-après énoncée avant toute consultation et utilisation de nos services. La Netiquette peut être modifiée à tout moment par ARISE. L'utilisation de nos services est un privilège et non un droit. Nous nous réservons le droit de retirer ce privilège à tout moment et pour tout utilisateur.

- IRC Opérateur, Opérateur, IRCop : personne administrant un serveur IRC au quotidien.
- K-line, autokill : moyen de bannir un utilisateur du(des) serveur(s) et de l'empêcher de s'y connecter.
- Logs : Fichier-journal contenant des informations datées (connexions aux serveurs, intégralité d'une conversation, ...).
- MOTD : Message Of The Day, message affiché lors de la connexion d'un utilisateur à un serveur IRC.
- Bot : programme informatique automatisé connecté à l'IRC.
- "canaux publics" désignera dans la suite #ensiie

## 2 Avertissement

- Toute personne utilisant le serveur IRC d'ARISE est responsable du contenu des données qu'elle y fait circuler. Les administrateurs d'ARISE ne pourraient en aucun cas être tenus responsables de ce contenu.
- Toute action utilisant le serveur IRC d'ARISE doit être conforme à la présente charte ainsi qu'à la législation en vigueur.
- En cas de fraude, les IRC Opérateurs pourront avertir le contrevenant, puis, selon la gravité de l'acte ou en cas de récidive(s), appliquer un renvoi temporaire sur un canal (kick), une interdiction de connexion sur un canal (ban), une déconnexion temporaire sur un serveur (kill) ou une interdiction de connexion sur l'ensemble des serveurs de ARISE (autokill).
- Loi du 19 septembre 2000 (Article 323-1 du NCP) : Le fait d'accéder ou de se maintenir, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende. Lorsqu'il en est résulté soit la suppression ou la modification de données contenues dans le système, soit une altération du fonctionnement de ce système, la peine est de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende.
- Toute personne se connectant aux serveurs d'ARISE s'engage à respecter les différentes chartes d'utilisation qui lui permettent d'utiliser les ressources mises à disposition par ARISE, et en particulier la charte d'utilisation Renater.  
(disponible à l'adresse <http://www.renater.fr/Telechargement/>).

## 3 Règles de conduite de base

Le serveur IRC d'ARISE est un réseau de dialogue en direct libre. Vous pouvez y parler en toute liberté et en toute sécurité. Toutefois, la liberté ne signifie pas pouvoir parler de tout et de n'importe quelle manière. La liberté qui vous est octroyée est délimitée par la loi française et par notre Netiquette. Les règles de

courtoisie les plus élémentaires doivent également être respectées : soyez poli, tolérant et respectueux.

## 4 Ce qui est interdit sur les serveurs d'ARISE

Avant toute chose, rappelez-vous bien que la loi française doit être respectée ! Ce qui suit n'est pas exhaustif, il s'agit juste d'un rappel. La règle de base est simple : tout abus est interdit.

- Consulter, afficher, télécharger ou transmettre tout contenu qui serait contraire à la loi en vigueur en France est interdit.
- Télécharger, envoyer ou transmettre par IRC ou de toute autre manière tout contenu illégal, nuisible, haineux, raciste, fasciste, homophobe, menaçant, abusif, diffamatoire, constitutif de harcèlement, non respectueux de la vie privée d'autrui, ou autrement répréhensible, est interdit.
- Les droits d'auteur et de propriété intellectuelle, ainsi que les marques déposées en France doivent être respectées.
- Le flood est interdit : il est inutile d'envoyer à répétition du texte ou tout autre type de données, et ce vers un utilisateur, un canal, un serveur, un service ou un robot.
- Toute usurpation d'identité sera sanctionnée, y compris usurpation d'IP (proxy, spoof, ...).
- Les tentatives de piratage de nos serveurs, services, robots ou tout autre système, sont interdites.
- Les contournements de **ban**, **kline**, **akill**, **ignore**... sont interdits.

Les moyens de communiquer sont nombreux : lorsqu'il y a une interdiction, TOUS les moyens sont concernés. Il est par exemple interdit de tenir des propos racistes en public et en privé : **msg**, **DCC**, **topic**, **nick**, **mode**, **CTCP**, **invite**, **part**, **quit**... Cela s'applique à toutes les interdictions.

Concernant les canaux, pour éviter toute prise de contrôle, le créateur du canal est prié d'enregistrer son canal auprès du ChanServ (**/chanserv help**). De même pour éviter tout vol éventuel de pseudo, enregistrez le auprès du NickServ (**/nickserv help**) et gardez votre mot de passe confidentiel.

## 5 Ce qui est accepté sur les serveurs IRC d'ARISE

Les robots et tout système automatique sont tolérés sur notre réseau. Ces robots ne doivent pas consommer inutilement nos ressources, veuillez donc bien faire attention, notamment à vos programmations.

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. Ne voyez pas en ces interdictions des moyens de limiter votre liberté d'expression, bien au contraire, elles sont là pour vous permettre de vous exprimer pleinement et librement dans les meilleures conditions possibles. Ne confondez pas "liberté d'expression" et "anarchie". Ces quelques règles sont indispensables au bon fonctionnement de notre communauté.

## 6 Responsabilité du réseau d'ARISE

ARISE décline toute responsabilité dans les propos échangés sur son réseau, dans les comportements des utilisateurs qui utilisent notre service, et dans les éventuels échanges de fichiers. Chaque utilisateur est entièrement responsable de ses actes. En cas de plainte des autorités légales (à savoir la Justice Française), ARISE se réserve le droit de divulguer toute information à ces dernières afin que

les responsables d'actes répréhensibles par la loi ne puissent mettre en danger ARISE.

ARISE fait tout son possible pour éviter tout débordement et acte illégal sur son réseau. Etant une association loi 1901 à but non lucratif ayant peu de moyens, que ce soit financiers ou en terme de ressources humaines (constitués uniquement de bénévoles), ARISE ne peut assurer une modération complète des propos qui sont tenus sur le réseau IRC ou ailleurs. ARISE s'engage à faire respecter sa Netiquette et sa Charte sur ses canaux publics. Les canaux privés sont sous l'unique responsabilité de leur fondateur et doivent impérativement se conformer à notre Netiquette.

## 7 Juridiction de notre Netiquette

Notre Netiquette doit obligatoirement être respectée sur l'ensemble du réseau d'ARISE et de ses canaux (officiels ou privés). Veuillez noter que les canaux privés peuvent également avoir des compléments à notre Netiquette. ARISE n'interviendra jamais dans un conflit sur un canal privé, sauf manquement grave et répété à notre Netiquette.

## 8 Comment vous défendre

Ne surtout pas répliquer, est la règle de base. N'enfreignez pas à votre tour la Netiquette : vous ne ferez qu'envenimer la situation. Et si lors d'un litige entre deux personnes, elles ont toutes deux enfreint la Netiquette, elles seront sanctionnées. En cas de problème, il n'y a qu'une chose à faire : expliquer votre problème sur le canal `#arise`. Vous pouvez également nous contacter par E-Mail.

En cas de plainte, veuillez vous exprimer clairement, succinctement et de façon courtoise. Vous pouvez envoyer des logs pour prouver vos propos, mais veuillez sélectionner les portions utiles. En règle générale, faites en sorte que votre demande puisse être traitée rapidement. Soyez efficace, et nous le serons également. Rappelez-vous que nous n'interviendrons pas sur les canaux personnels : si vous avez été injustement kické d'un canal non-officiel, nous ne pouvons rien y faire, le propriétaire du canal en question peut y mener la politique qu'il désire (sauf non respect flagrant et grave de notre Netiquette). Donc envoyez vos plaintes directement au propriétaire du canal en question. Ou ne fréquentez plus ce canal. Nous rappelons tout de même que les fondateurs des canaux doivent veiller à ce que notre Netiquette soit respectée sur leur canal : vous êtes responsable de votre canal. En cas de grave infraction à la Netiquette, votre canal peut-être interdit et bloqué.